

## **La socialisation des policiers du SPVM dans une perspective comparative internationale**

**Projet de post-doctorat 2009 au CICC de Montréal**

### **Résumé**

Ce projet a pour ambition d'analyser le processus de socialisation des policiers de Montréal grâce à un travail d'enquête empirique de type ethnographique. Cette recherche nourrirait une comparaison internationale de la socialisation policière menée précédemment entre la France et l'Angleterre dans le cadre d'un doctorat de sociologie, et aux Etats-Unis à l'occasion d'une bourse de la fondation Fulbright. Le cœur du projet consiste à mener une enquête empirique d'envergure (observation *in situ* et entretiens approfondis) auprès des recrues policières, de leurs formateurs et tuteurs de terrain. L'objectif est de mener l'enquête à la fois en écoles de police (formation initiale du patrouilleur) et surtout dans les postes de quartier où se joue l'apprentissage sur le tas et la socialisation professionnelle au contact de leurs tuteurs et/ou des policiers expérimentés. Dans une perspective plus large, cette recherche permettrait de comparer et contraster la culture policière de Montréal avec celle des pays précédemment étudiés afin de nourrir une théorie générale de la culture des policiers de patrouille.

## Projet détaillé

Ce projet de recherche post-doctorale est organisé en deux parties. Une première partie introduit la problématique et les objectifs de recherche, et une seconde partie aborde la méthodologie et l'échéancier de la recherche. La conclusion insiste sur l'adéquation entre ce projet de recherche et les activités du CICC.

### 1. Problématique et objectifs de recherche

#### *Un intérêt de recherche inscrit dans la durée*

Ce projet de recherche a pour thème la socialisation des policiers à Montréal dans une perspective comparative internationale. Cette problématique n'est pas nouvelle puisque j'ai réalisé mes recherches de Master et de Doctorat de sociologie sur une comparaison de la socialisation des policiers en France et en Angleterre. A noter qu'entre ces deux diplômes, j'ai vécu une expérience enrichissante de « policier auxiliaire » (service national dans la police française), pertinente au regard de mes recherches. Enfin, une bourse de la fondation Fulbright au *John Jay College of Criminal Justice (City University of New York)* en 2006/2007 a permis un élargissement de cette comparaison internationale à la police des Etats-Unis dans un cadre institutionnel stimulant<sup>1</sup>. Je vais développer dans cette première partie le concept de socialisation policière, et la dimension comparative internationale.

#### *La socialisation des policiers*

La socialisation organisationnelle peut être définie comme un processus au cours duquel un novice apprend les compétences (*skills*), les savoirs (*knowledge*), et les valeurs (*values*) nécessaires pour devenir un membre compétent d'une organisation ou d'une profession. Dans le contexte policier, les recrues vont apprendre différents types de savoir culturel dont des « suppositions » ou « présomptions » (*assumptions*), des valeurs, des connaissances (*cognitions*), et des normes comportementales propres à l'organisation<sup>2</sup>. Apprendre les lois, codes et règlements, représente juste un aspect de ce processus (qui se déroule essentiellement au cours de la formation initiale en école de police). La recrue a aussi besoin d'apprendre des compétences, des attitudes, des présomptions qui sont « compatibles » avec les autres membres de l'organisation. En effet, le travail de patrouilleur policier est éminemment collectif, il est essentiel pour chaque membre de la patrouille de partager un substrat commun (que l'on peut aussi appelé culture) afin de se sentir accepté et soutenu par ses collègues dans des situations d'urgence ou de danger nécessitant des décisions rapides.

---

<sup>1</sup> Même si un sérieux accident survenu pendant le séjour a limité mon enquête.

<sup>2</sup> Schein (E), Van Maanen (J), 1979, « Toward a theory of organizational socialization », *Research in Organizational Behavior*, 1 : 209-64 ; et Chan (J), Devery (C), Doran (S), 2003, *Fair cop: Learning the art of policing*, Toronto: University of Toronto Press, 342p.

Le processus de socialisation est long, complexe et multi dimensionnel. On peut distinguer d'abord une socialisation anticipée qui renvoie à l'identification progressive du candidat à sa (future) organisation pendant le long processus de sélection. Puis la phase de formation initiale en école de police (pour la France et les Etats-Unis<sup>3</sup>) : la recrue subie une discipline stricte, développe une conscience collective « tous dans le même bateau » et un fort sentiment de solidarité. Il commence aussi à intégrer la « tradition du département » en écoutant les nombreuses « histoires de guerre » des formateurs<sup>4</sup>.

Après la phase d'école vient la très attendue découverte du 'vrai' métier policier, dans la rue. La littérature parle de *reality shock*<sup>5</sup> pour la recrue qui réalise l'écart entre ses représentations et attentes du métier et la réalité du terrain : la rareté de la « bonne prise », le peu de considération de la part du public ou le fait de côtoyer à longueur de journée les bas-fonds de la société. Par ailleurs, la recrue est ici mise à l'épreuve par les collègues expérimentés qui le jauge (et veulent s'assurer qu'on peut lui faire confiance) ; elle doit surtout regarder, écouter, puis imiter tout en maintenant un profil bas<sup>6</sup>. Enfin Van Maanen parle de « métamorphose » pour qualifier les dispositions d'esprit acquises progressivement : la routine, associée à la paperasserie et au « sale boulot », mais aussi à « l'omniprésence psychologique de la bonne prise potentielle », ce qui maintient une certaine estime de soi de quelqu'un chargé d'un travail utile, passionnant et dangereux. Aussi, alors qu'il est important d'accumuler de l'expérience, il apprend peu à peu que la meilleure stratégie est d'adopter la norme du groupe en réduisant son activité et éviter les problèmes<sup>7</sup>.

---

<sup>3</sup> La situation anglaise est spécifique : davantage de relations et d'échanges équilibrés entre élèves et formateurs, beaucoup moins de discipline, etc. Voir le résumé de thèse joint. Un des grands intérêts de cette recherche sera d'ailleurs de situer la police de Montréal (et éventuellement du Québec ou même du Canada) par rapport au modèle français et anglais.

<sup>4</sup> Van Maanen (J), 1973, « Observations on the Making of Policeman », *Human Organisation*, 32. Pour la traduction française présentée par Monjardet (D), voir Van Maanen (J), 1993 « Comment devient-on policier ? », *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, n°11. En étudiant la police d'une ville américaine dans les années 1970, Van Maanen propose une brillante analyse du processus de socialisation policier. Nous nous inspirons dans ce paragraphe de son analyse, complétée par des éléments de nos recherches précédentes.

<sup>5</sup> Westley (W), 1970, *Violence and the Police*, Cambridge, MA : MIT Press.

<sup>6</sup> Notons ici que les descriptions de ces phases de la socialisation policière renvoient surtout à la situation française et américaine (et beaucoup moins à l'expérience du policier anglais).

<sup>7</sup> On retrouve cet élément dans le fameux *Cop's code* de Ianni (F.A.J) et Reuss-Ianni, 1983, « Street cops and management cops : the two cultures of policing », in MUNCH, M. (ed.), « Control in the police organization », Cambridge, MA : MIT Press, p. 251-274.

### *Modèle policier, culture policière et comparaison internationale*

L'originalité de notre travail consiste à établir une comparaison internationale s'appuyant sur nos recherches antérieures (France, Angleterre et dans une moindre mesure les Etats-Unis). La France et l'Angleterre représentent d'ailleurs deux modèles policiers très spécifiques voire opposés lorsqu'on les compare l'un à l'autre.

Le modèle français dit « militaire » ou « continental » (car il correspond à un certain nombre de pays du continent européen) se caractérise par une police centralisée, armée, « distante » de la population (modèle du maintien de l'ordre public) et pilotée par le pouvoir central. Par opposition, le modèle anglais de police communautaire (*community policing*) est historiquement décentralisé (bien qu'une tendance à la centralisation s'observe), et détaché du pouvoir politique<sup>8</sup>. L'utilisation d'une force « minimale » est une règle très importante (les policiers de patrouille régulière ne sont pas armés). Les principes de prévention et de service à la communauté (*community*) le sont tout autant. En conséquence, la police jouit d'une légitimité plus importante et d'une meilleure image.

Alors qu'on peut relativiser dans une certaine mesure le mythe du modèle anglais<sup>9</sup>, ou que certains éléments (tendance à la centralisation en Angleterre et tentatives de décentralisation en France) ou défis communs (construction européenne, terrorisme) laisseraient penser à une certaine convergence, ma recherche empirique montre des différences prégnantes et fascinantes sur le recrutement policier et chaque étape du processus de socialisation. Il en résulte une conception de la culture policière clairement distincte qui réaffirme le contraste entre ces deux modèles policiers<sup>10</sup>.

Dans cette perspective, notre enquête au sein du SPVM nous permettra de situer cette police par rapport à ces deux modèles policiers. Cette mise en perspective nourrira surtout notre théorie de la culture policière, concept largement discuté dans la littérature (parfois appelé *police cop culture*<sup>11</sup>, *street cop culture*<sup>12</sup>, ou *rank and file occupational culture*<sup>13</sup>), mais qui s'appuie rarement sur des enquêtes empiriques dans différents pays de culture différente. La recrue va pour une bonne part progressivement l'« intégrer » au cours du processus de socialisation. Que m'apprendront les données récoltées sur la

---

<sup>8</sup> Chaque police anglaise est dirigée par une organisation tripartite : *Home Office*, *Police Chief Constable*, et *police authority* (regroupant des membres de la société civile).

<sup>9</sup> Il y a à l'évidence un mythe de la figure du *bobby*, contesté notamment depuis les années 1970 (cas de corruption policière et problèmes importants avec les communautés ethniques). Voir aussi Reiner (R), "Du mythe à la réalité : le modèle britannique", *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, n°13, mai-juillet 1993.

<sup>10</sup> Voir résumé de thèse joint.

<sup>11</sup> Reiner (R), 1985, *The politics of the police*, Brighton : Wheatsheaf Books Ltd.

<sup>12</sup> Ianni (E.R), Ianni (F.A.J), « Street cops and management cops : The two cultures of policing », in Munch M.(ed.), *Control in the police organization*, Cambridge, MA : MIT Press, 1983 (pp.251-274).

<sup>13</sup> Holdaway (S), 1989, « Discovering Structure : Studies of the British Police Occupational Culture », in Weatheritt (M), (ed.), *Police Research : Some Future Prospects*, Aldershot : Avebury, pp. 55-75.

culture policière à Montréal ? Quelles caractéristiques sont communes à toutes les polices investiguées ? Par exemple un sens de la mission, la distinction entre le « *rough* » et le « *respectable* », une constante suspicion, une isolation sociale et par conséquent une forte solidarité interne, un certain cynisme, machisme, sexisme, et préjugé racial<sup>14</sup>. Les douze propositions du *cop's code* de Ianni se vérifient-elles ?<sup>15</sup> Qu'est-ce qui est accentué ou au contraire atténué au SPVM par rapport aux autres polices étudiées ? Qu'est-ce qui serait éventuellement spécifique à la police de Montréal (ou du Québec, voire du Canada) et pourquoi ?

Sur un plan plus théorique, nous mobilisons nos résultats empiriques pour critiquer le concept de culture policière en montrant tout d'abord la permanence et l'« universalité » d'un certain nombre de caractéristiques, mais aussi dans un second temps les éventuelles différences nationales prégnantes<sup>16</sup>. L'étude du processus de socialisation nous informe, en quelque sorte, sur la nature des cultures policiers.

## 2. Méthodologie, questions de recherche<sup>17</sup> et organisation de la recherche

### *L'enquête ethnographique*

Le cœur de mon travail concerne l'enquête de terrain de type ethnographique au sein du SPVM. Dans la lignée de mes enquêtes en France, en Angleterre, et aux États-Unis, mon enquête de terrain mettra l'accent sur l'observation directe (*in situ*) et les entretiens approfondis. L'observation directe est fréquente dans les études policières (particulièrement dans la riche tradition anglo-saxonne : par exemple Westley<sup>18</sup>, Van Maanen<sup>19</sup>, Banton<sup>20</sup>, Fielding<sup>21</sup>, Holdaway<sup>22</sup>, Chan<sup>23</sup>). C'est une technique de recherche très précieuse en ce sens qu'elle permet d'accéder à un degré élevé de compréhension des comportements et des interactions (entre les recrues et leurs tuteurs dans les voitures de patrouille par exemple) dans un milieu marqué par une culture du secret. Par ailleurs, l'observation *in situ* permet de réduire progressivement la réticence « naturelle » (en fait « culturelle ») et par la même d'augmenter le degré de confiance des policiers vis-à-vis

---

<sup>14</sup> Reiner (R), 2000, *The politics of the Police*, 3<sup>nd</sup> edn. Oxford : Oxford University Press.

<sup>15</sup> Ianni (E.R), Ianni (F.A.J), 1983, *op. cit.*

<sup>16</sup> La recherche en France et en Angleterre établit un certain nombre de différences voire d'oppositions (voir résumé de thèse joint).

<sup>17</sup> Les questions de recherche correspondent ici en quelque sorte à notre grille d'observation et d'entretien.

<sup>18</sup> Westley (W), 1970, *Violence and the Police*, Cambridge, MA : MIT Press.

<sup>19</sup> Van Maanen (J), 1972, *Pledging the police : a study of selected aspects of recruit socialization in a large urban police department*, PhD Dissertation, University of California.

<sup>20</sup> Banton (M), 1964, *The policeman in the community*, London : Tavistock.

<sup>21</sup> Fielding (N), 1988, *Joining Forces*, London : Routledge.

<sup>22</sup> Holdaway (S), 1983, *Inside British police: A force at work*, Oxford: Basil Blackwell.

<sup>23</sup> Chan (J), 1997, *Changing Police Culture : Policing in a Multicultural Society*, Cambridge : Cambridge University Press.

de l'observateur extérieur. Enfin, une présence prolongée (sur une période relativement longue) au sein des services policiers permet d'être témoin (ou même parfois acteur) d'une multitude de discussions informelles, élément très précieux pour progressivement comprendre le jeu social du *policing* en général et la socialisation policière plus particulièrement.

### *Grille d'observation et d'entretien*

À l'instar de notre recherche dans la police française et anglaise, notre objectif est de mener une enquête ambitieuse de l'ensemble des étapes du processus de socialisation : le recrutement (ou sélection), la formation initiale en école de police, l'apprentissage sur le tas auprès des tuteurs expérimentés, et la socialisation progressive à la culture professionnelle policière (locale). Suivant les difficultés d'accès ou les opportunités qui se présentent, il se peut que notre enquête soit plus féconde sur certains aspects plutôt que d'autres (à New York il m'a été par exemple plus facile d'enquêter en école de police plutôt qu'en service actif).

Je vais détailler dans les paragraphes suivants les nombreuses questions de recherche qui guideront l'enquête de terrain. En ce qui concerne le recrutement, les questions suivantes nous semblent particulièrement pertinentes : Quel type de sélection est opérée par le SPVM ? Par conséquent, que peut-on en déduire des qualités recherchées chez les recrues ? (par exemple, les compétences relationnelles sont-elles privilégiées comme en Angleterre ?) Qu'est-ce que cela nous dit sur la conception du rôle de policier à Montréal ? Quand est-il du profil des recrues (age, sexe, ethnicité, expérience passée, etc.) et de leurs motivations et de attentes ?

Pendant la formation initiale en école de police, qu'apprennent les recrues ? Quel est le type de relation pédagogique ? (très formel et disciplinaire comme en France ou aux Etats-Unis ? –relations hiérarchiques rigides et autoritaires) Quels sont les efforts du SPVM pour « socialiser » les recrues ? Quel est le statut informel de la recrue ? (déconsidérée ? valorisée par son expérience et ses compétences acquises précédemment ?) Qu'est-ce que cela nous dit de la conception des « compétences et savoirs policiers » ? En d'autres termes, dans quelle mesure un policier inexpérimenté est-il « incompetent » ? (davantage le cas en France et aux Etats-Unis qu'en Angleterre).

Pour ce qui est de l'apprentissage sur le tas, dans quelle mesure est-il en tension avec la formation initiale en école ? Comment la recrue est-elle accueillie et considérée par les policiers expérimentés ? L'apprentissage est-il organisé ? (en binôme avec un tuteur comme en Angleterre ? sur une période définie ?) est-il évalué ? (sur quels critères ?) Peut-on « échouer » ? (si oui dans quels cas). Le plus important est-il le respect de la hiérarchie, de la tenue, et de ne « pas faire de vague » ou s'agit-il d'une évaluation davantage basé sur les compétences de base du policier (« *core tasks of policing* ») ?<sup>24</sup>

---

<sup>24</sup> On renvoie le lecteur à notre résumé de thèse pour identifier les éléments renvoyant davantage à tel ou tel pays ou modèle policier.

Quelles sont les valeurs et règles informelles que la recrue doit progressivement acquérir afin d'être pleinement « accepté » comme un collègue compétent et digne de confiance et de fraternité ? Quelles différences observe-t-on entre les différents pays de nos investigations ?

*Qu'est-ce que j'observe ? Qui j'interroge ? Comment*

En premier lieu, j'observe la formation initiale en école de police (en assistant à de nombreux cours, exercices pratiques, simulations, etc), et en second lieu, j'enquête sur le tutorat de la recrue en service actif (patrouilles pédestres, véhicules de police, activités au postes de quartier). Qui vais-je interviewer ? La population centrale est bien sûr les recrues, mais aussi les formateurs en école et les tuteurs ou policiers expérimentés qui les accompagnent sur le terrain. Il est aussi intéressant d'interviewer des policiers divers sur leur conception du métier, de la « compétence policière », etc. (pour saisir les « présomptions », savoirs « culturels », etc.) et quelques responsables hiérarchiques pour saisir les grandes lignes directrices de la politique de l'organisation. Mon expérience de terrain au sein de la police de plusieurs pays me semble un atout de poids pour garantir la faisabilité de ce projet. Des guides et grilles d'observation et d'entretien similaires à ceux précédemment utilisés seront mobilisés, ce qui facilitera la comparaison internationale. Notons qu'à l'occasion de l'ensemble de nos enquêtes précédentes, toutes les notes d'observation étaient ensuite reprises et analysées en tableau à trois colonnes (notes d'observation, notes d'analyse, et notes personnelles –cette dernière colonne vise à neutraliser l'affect), et chaque entretien est enregistré et retranscrit scrupuleusement. La quantité, la qualité et la précision de mon matériau empirique fût sans doute l'élément le plus apprécié par mon jury de thèse.

Le foisonnement de questions de recherche va de pair avec une démarche inductive de type ethnographique. J'ai traité toutes ces questions dans le cadre de mon enquête de thèse de doctorat en France et en Angleterre. Ainsi, j'analyserais les données récoltées auprès du SPVM dans une perspective comparative internationale. Cette comparaison s'annonce d'autant plus intéressante que les deux pays précédemment cités constituent deux modèles policiers historiques bien distincts.

*L'échéancier*

Les deux premiers mois du séjour post-doctoral seront consacrés à l'étude bibliographique et documentaire sur la police canadienne en général, et la police de Montréal en particulier (sous l'angle sociologique, historique, et sur l'organisation et la politique policière -documents internes). Ces premiers temps seront aussi mis à profit pour développer rapidement des contacts avec le SPVM (vues les difficultés d'accès aux organisations policières), afin de négocier et planifier l'enquête. Dans la mesure du possible, j'espère pouvoir m'appuyer sur les ressources et réseaux du CICC et du département de criminologie<sup>25</sup>. En fonction du succès de mes démarches, je me lancerais

---

<sup>25</sup> Par expérience, les portes de l'institution police ne s'ouvrent pas toujours facilement, il convient donc d'être réactif et pragmatique. Si je peine à m'ouvrir les portes du SPVM, et

au mois de mars dans l'enquête de terrain, pour une période d'environ 6 mois, à la fois en école de police qu'en service actif (et dans une moindre mesure auprès du service de recrutement et de la direction). La retranscription et les premières analyses seront menées en parallèle aux investigations empiriques (en fonction des opportunités, certaines semaines peuvent être très chargées en termes d'enquête de terrain, d'autres beaucoup plus calmes). Les quatre derniers mois permettront de finaliser les analyses, d'intensifier les échanges avec les collègues (ces échanges ont évidemment lieu tout au long du séjour post-doctoral), de rédiger au moins un article scientifique et de communiquer mes résultats lors de conférences à Montréal et éventuellement ailleurs (j'ai par exemple des contacts au *John Jay College of Criminal Justice* de New York).

### **L'intérêt de cette recherche au CICC**

Pour conclure, j'insisterais sur l'intérêt évident d'une telle recherche pour le CICC. Les études comparatives internationales s'appuyant sur une enquête empirique réalisée dans plusieurs pays sont relativement rares (surtout lorsqu'on dépasse le cadre des pays anglo-saxons). Par ailleurs, le CICC pourrait profiter de mes contacts issus d'expériences prolongées à l'université de Lille 1 (France), de Sheffield (GB), au Max Planck Institut de Freiburg (Allemagne) et au *John Jay College of Criminal Justice* de New York (Etats-Unis). Il peut s'agir de développer des échanges divers, de favoriser les liens entre des chercheurs aux intérêts proches (par le biais de conférence par exemple).

D'un point de vue plus personnel, cette expérience de recherche serait précieuse dans une institution reconnue pour ces études sur la police. Elle favoriserait aussi probablement de futures collaborations pérennes quelle que soit ma future institution. Nul doute qu'un séjour post-doctoral au CICC représenterait un formidable tremplin professionnel.

---

que d'autres possibilités d'ouverture de terrain se font jour, il convient évidemment de saisir ces opportunités. J'ai vécu cette situation à New York : Face aux difficultés et lenteurs d'accès au NYPD, j'ai développé (par l'intermédiaire de collègues du *John Jay College*) des contacts fructueux avec les polices de Hoboken et Paterson (New Jersey) qui ont débouché sur des enquêtes de terrain.